



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 20 mai 2021

Schéma départemental des services aux familles 2020-2023

Comité de pilotage du 18 mai 2021

À la suite de la circulaire ministérielle du 22 janvier 2015, relative à la mise en œuvre des Schémas Départementaux des Services aux Familles (SDSF), les partenaires du département de Loir-et-Cher ont souhaité s'engager dans cette démarche, avec pour objectif d'élaborer une politique partagée de la petite enfance et du soutien à la parentalité. Ainsi, un premier schéma a été signé pour la période 2016-2019. Fort de cette expérience et d'une volonté conjointe de poursuivre cet engagement, un schéma, dit de deuxième génération, a été élaboré.

Ce nouveau schéma, qui couvre la période 2020-2023, vient d'être présenté par les partenaires concernés à l'occasion du comité de pilotage du 18 mai 2021.

Les signataires du Schéma départemental des services aux familles 2020-2023

Préfet de Loir-et-Cher, Président Caisse d'Allocations Familiales, Directrice Caisse d'Allocations Familiales, Président du Conseil Départemental, Président et Directeur MSA, Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale, Président du Tribunal de Grande Instance de Blois, Présidente Udaf, Présidente Association des Maires de Loir-et-Cher, Président Association des Maires ruraux de Loir-et-Cher

Deux fils conducteurs transversaux pour notre département : la prise en compte des réalités des familles d'aujourd'hui et l'impératif de proximité.

L'enjeu est d'adapter les actions proposées aux évolutions sociétales, à la diversité des situations et des attentes des familles. Il importe de prendre en compte la parentalité plurielle en proposant des réponses et des clefs d'entrée différentes ainsi que des modalités d'action multiples, de l'information à la co-élaboration de projets, des actions individuelles ou collectives... Il s'agit de permettre à tous d'accéder aux services et actions proposés avec une attention particulière aux publics les plus éloignés ou les plus en difficulté. Il apparaît nécessaire pour cela que ce Schéma et sa mise en œuvre favorisent l'association et l'implication des acteurs de terrain, des usagers, des parents et des habitants.

Trois thématiques principales d'intervention en Loir-et-Cher :

- La petite enfance
- L'accompagnement à la parentalité
- La jeunesse

Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5
<p>Un meilleur avenir pour les enfants et les parents à travers un accueil petite enfance adapté aux besoins</p> <p>Soutenir et développer des modes de garde adaptés aux besoins des enfants et des parents</p>	<p>Améliorer la vie des enfants handicapés de Loir-et-Cher et de leurs familles</p> <p>Accompagner et soutenir la famille et l'enfant handicapé dans le parcours d'inclusion</p>	<p>Participer à construire, reconstruire, revaloriser l'identité parentale</p> <p>Soutenir la parentalité dans ses différents états, vécus, pratiques, et responsabilités</p>	<p>Donner aux enfants du département de meilleures chances de réussir</p> <p>Soutenir les enfants de Loir-et-Cher dans leur parcours éducatif</p>	<p>Ouvrir et sécuriser le chemin vers l'autonomie et la citoyenneté des jeunes de Loir-et-Cher</p> <p>Aider les jeunes à construire leur autonomie par des réponses adaptées et les soutenir face aux difficultés de parcours.</p>

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41